

BREILLY POUR VOUS

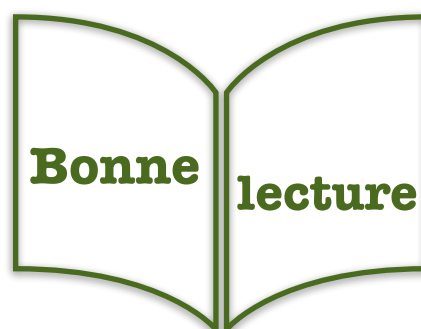


Le mot des élus

Breilloises, Breillois, la crise sanitaire que nous traversons depuis quelques mois nous empêche d'organiser la réunion publique pour vous transmettre les informations sur le calendrier de déploiement de tous nos engagements pris envers vous lors de l'élection municipale de Mars 2020.

Pour cette raison, les membres du Conseil Municipal ont opté pour une version spéciale du bulletin municipal, entièrement dédiée à la communication des actions réalisées depuis notre élection ainsi que celles à venir.

Ce hors-série BREILLY POUR VOUS a été réalisé par la Commission InfoCom.



Nous l'avions dit, nous l'avons fait

Depuis le début de notre mandat, nous avons mis en place plusieurs réalisations sur lesquelles nous nous étions engagés auprès de vous.

1- Maitriser l'énergie et respecter l'environnement

- L'éclairage public a été remplacé dans la Résidence Bernard Galliot et dans la continuité de la Rue des Marais par des LED.
- Deux poubelles avec distributeur de sacs ont été mises en place pour ramasser les déjections de nos amis les toutous : l'une au niveau du salon de toilettage (Grande Rue) et l'autre dans le haut du lotissement de la Briqueterie

2- Aménager et sécuriser

- L'accès au toit du hall des sports a été sécurisé par la pose d'un grillage.
- Plusieurs devis ont été demandés à diverses sociétés afin de placer des radars pédagogiques aux entrées du village : Route Nationale (côté Picquigny) et Route de la Chapelle (côté Ailly-sur-Somme).

3- Breilly, c'est vous

- Un résumé de chaque point discuté et voté lors des conseils municipaux est désormais disponible sur le bulletin municipal « Breilly C'est Vous » suivant la réunion. De plus, le site de la mairie est remis régulièrement à jour pour y retrouver les informations essentielles de notre belle commune.
- Les démarches concernant les habitations construites sur un terrain non constructible ont été effectuées auprès du procureur de la République, qui devra y donner suite.
- Vos élus ont été présents lors des différentes manifestations ayant eu lieu en cette année 2020 (14 juillet, goûter des aînés, 11 novembre, ...).
- Nous avons œuvré pour relancer le centre de loisirs lors des vacances de la Toussaint mais il n'y a pas eu assez d'inscrits.
- La commune a adhéré au service d'archivage de la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

Nous le ferons...

En espérant toujours que la crise sanitaire soit derrière nous, voici en quelques lignes les actions qui ont été programmées pour l'année qui arrive :

1- Maitriser l'énergie et respecter l'environnement

- ✦ Nous sommes tous acteurs de la sauvegarde de notre planète, le déploiement de l'éclairage public à LED continuera dans le bas du village.
 - ✦ Pour la beauté de notre village, l'enfouissement des réseaux commencera cette année par la Route Nationale.
 - ✦ Afin de respecter la propreté du village lors des manifestations (loto, mariages ,etc...) la caution liée à la location de la salle tiendra compte des abords de la salle.
- Pour ces deux projets, la commune a déposé des demandes de subventions dans le cadre du plan de relance.

2- Aménager et sécuriser

- ✦ La mise en place des radars pédagogiques sera effective courant de l'année.
- ✦ Le déploiement de la fibre optique a pris du retard lié à la crise sanitaire, il sera effectif dans le courant de l'année.
- ✦ Des panneaux de signalisation indiquant l'entrée du lotissement de la Briqueterie et les noms des rues qui le composent seront commandés.
- ✦ Une remise en état des travées dans la descente « les pas » est prévue pour garantir la sécurité de tous ceux qui y passent.

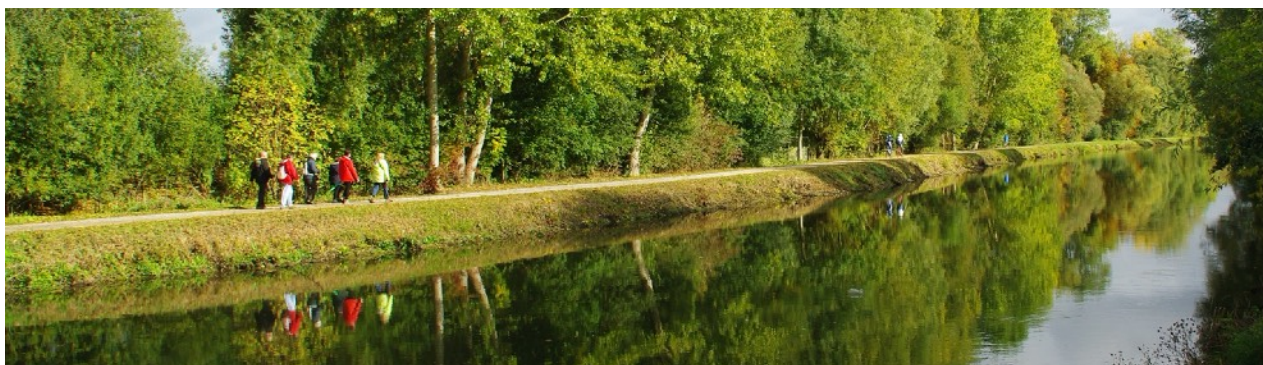


3- Breilly, c'est vous

- ✦ Dès que la situation nous le permettra, une réunion d'information publique se tiendra pour permettre d'échanger avec vous, pour nous faire part de vos besoins et de vos idées visant à améliorer la vie de notre village.

Breilly, village vert...

Faire de Breilly une étape verte et culturelle dans le cadre de l'aménagement du fleuve est une idée avancée pendant notre campagne. Ce projet pourrait se concrétiser par une passerelle enjambant la Somme. Elle nous donnerait aussi accès au chemin du halage. Les contacts ont été pris avec le département pour étudier cette idée et en chiffrer l'étude. Comme promis, les habitants seront étroitement associés à la réflexion et aux décisions.



2021, une année solidaire

Monsieur le Maire, vos élus, les secrétaires et employés municipaux resteront tout au long de l'année 2021 à vos côtés pour une année solidaire. C'est ainsi que nous surmonterons les conséquences de l'année qui s'achève. Nous ne pouvons pas organiser les traditionnels vœux du Maire mais nous nous engageons à nous retrouver dès que la situation sanitaire le permettra. En cas de difficultés, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus en Mairie.

À chacune et chacun d'entre vous, à vos proches, nous souhaitons que la santé vous permettra de réaliser vos souhaits les plus chers. Que 2021 soit une année de paix et de fraternité.



Crédits photographiques : Philippe Pecquet

IPNS

03.22.51.86.61

Mairie de Breilly

contact@breilly.fr